



Syndicat Local **Force Ouvrière Justice** MA Basse-Terre

Syndicat Local FO Justice

Maison d'Arrêt de Basse-Terre

101 Rue Emilio Martini 97100 Basse-Terre – Téléphone 0590 994420 / 0690 337171 Mail : fo.mabt@gmail.com

MA BT - AGRESSION D'UN PERSONNEL : ÇA SUFFIT !

Chers collègues,

Le bureau local **FO Justice Bastè** condamne avec la plus grande fermeté l'agression dont a été victime notre collègue Yannick, ce matin, aux alentours de 7 h 50, lors du départ en promenade. **Les faits sont graves et inacceptables !**

Un détenu particulièrement signalé, de retour de l'unité pour détenus violents du Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault, a tenté de dissimuler des produits stupéfiants ainsi qu'une paire de ciseaux. Grâce à la vigilance et au professionnalisme des agents ELSP, ces objets interdits ont été découverts. Face à la résistance du détenu, les collègues ont dû procéder à sa maîtrise. C'est alors que notre collègue Yannick a été violemment agressé par un coup de tête à l'arcade sourcilière ! **Le bilan est lourd : 3 jours d'ITT** à ce stade, dans l'attente d'examens complémentaires concernant son œil droit. Et comme si cela ne suffisait pas, le détenu a proféré des menaces de mort à l'encontre de notre collègue, avant de poursuivre ses violences verbales au quartier disciplinaire et de cracher au visage des agents présents.

FO JUSTICE BASTE EXIGE LE TRANSFERT IMMÉDIAT DU DÉTENU ! NOUS REFUSONS QUE LA VIOLENCE DEVIENNE UNE HABITUDE ET QUE LES PERSONNELS EN SOIENT LES VICTIMES QUOTIDIENNES !

Un agent agressé, des menaces de mort, des violences répétées : ces faits ne peuvent être ni banalisés ni rester sans réponse. Le bureau local **FO Justice Bastè** demande à la direction de prendre toutes ses responsabilités et d'engager sans délai les démarches nécessaires au transfert immédiat de ce détenu. Il est hors de question d'attendre une nouvelle agression, un blessé supplémentaire ou un drame irréversible pour agir !

LA PROTECTION DES PERSONNELS DOIT LA PRIORITÉ ! FO JUSTICE BASTÈ AUX CÔTÉS DES PERSONNELS !

Nous apportons notre soutien total à notre collègue Yannick, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Nous l'accompagnerons dans toutes ses démarches administratives et judiciaires. Nous saluons également le professionnalisme et la vigilance des agents présents lors de cette intervention.

Notre message à l'administration est clair : **les personnels pénitentiaires ne sont pas là pour servir de défouloir ! Nous exigeons des actes, pas des paroles. La sécurité des agents ne peut pas se limiter à de simples déclarations d'intention.**

UN COLLÈGUE AGRESSÉ, C'EST TOUTE UNE PROFESSION QUI EST ATTAQUÉE !

FO JUSTICE BASTÈ NE LÂCHERA RIEN.

➤ **TRANSFERT IMMÉDIAT DU DÉTENU ! ➤ SOUTIEN TOTAL À YANNICK ET AUX COLLÈGUES INTERVENUS ! ➤ LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS EST NON NÉGOCIABLE !**

Basse-Terre, le 21 octobre 2026

Le bureau local FO Justice Bastè